

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 MAI 2016**

---

**RAPPORT DE PRÉSENTATION**

**OBJET : CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES – RAPPORT  
D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES – ANNÉES 2009 À 2014**

La Chambre Régionale des Comptes Centre-Val de Loire a procédé à l'examen de la gestion de la commune sur les exercices 2009 à 2014.

La Chambre, dans sa séance du 21 décembre 2015, a arrêté des observations définitives qui ont été adressées à Monsieur le Maire le 12 février 2016 et auxquelles une réponse de la collectivité a été apportée le 11 mars 2016.

Il est proposé de prendre acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes portant sur les exercices 2009 à 2014.